
CONSEIL D'UFR EXCEPTIONNEL PROCES-VERBAL N°16

Jeudi 30/01/2025

Membres élu.e.s présent.e.s : sébastien Aubineau, François Brizay, Julie Decis, Nadine Dieudonné-Glad, Nicolas Douet, Gilles Dubus, Jérôme Grévy, Thomas Guglielmo, Anne Jollet, Stéphane Jouffre, Matthieu Lee, Séverine Lemaître, Benoît Leroux, François Lumineau, Mattéo Madier, Marjolaine Mauroux, Laurence Montel, Jordan Nicolas, Gabin Plantet, Robbin Plantet, François Rigalleau, Jean-Louis Yengué.

Membres élu.e.s excusé.e.s :

Armelle Jacquemot
Pascale Larigauderie
François Dubasque
Pascal Chauchefoin
Morgan Jourdan
André Chankowski
Fanny Davancens
Arnaud François-Mansuy
Isabelle His (représentée par Chantal Pelhate)

Absent.e.s ayant donné procuration :

Armelle Jacquemot donne procuration à Jean-Louis Yengué
Pascal Chauchefoin donne procuration à Jérôme Grévy
Morgane Jourdan donne procuration à Mattéo Madier ou à défaut à Julie Decis
Andrzej Chankowski donne procuration à Nadine Dieudonné-Glad
Fanny Davancens donne procuration à Julie Decis ou à défaut à Mattéo Madier
Arnaud François-Mansuy donne procuration à Nadine Dieudonné-Glad ou à défaut à Séverine Lemaître

Membres invité.e.s présent.e.s : Claire Beausse, Laetitia Bertrand, Christel Bidet-Ildei (représentée par Lucie Broc), Éric Marceau, Naïk Miret, Nicolas Pineau, François Pinalie, Fanny Renard, Siobhan Vicente-Fredefond, Cécile Voyer (représentée par Estelle Ingrand-Varenne, David Guillemain

Membres invité.e.s excusé.e.s :

Hélène Fortin (représentée par Gwenaëlle Moison-Bescond, son adjointe)
Myriam Marcil
Tous les directeurs d'unité de recherche car RDV avec le VP R
Emmanuel Babbi (représenté par Rachida Chaeib et Babak Rahbar)
Cécile Auzolle
Olivier Clochard (représenté par Cyril Roussel)
Laura Hay-Kremer
Jean-Batiste Marchand (représenté par Lucie Broc en tant que Co-directrice du département)

Jean Louis Yengue remercie les présents en s'excusant pour la convocation 6 jours seulement avant, et non 7 jours. Une information concernant les représentants étudiants : Démission de Camille Guillaud, remplacée par Morgane Jourdan.

Jean Louis Yengue cite les Excusés

I/ Rappel du contexte

Suite à l'absence d'adoption de loi de finances pour 2025, le vendredi 17 janvier 2025 une circulaire du rectorat envoyée à Présidente imposant mise en place du régime des « services votés ». L'université de Poitiers ne peut ouvrir que 25% des crédits pour le premier trimestre. Le lundi 20 janvier suit une note du Directeur Général des Services précisant que seuls ces 25% du budget seront ouverts pour trois premiers mois de 2025. Les sommes engagées devront être utilisées pour assurer la « continuité des services ».

Le mardi 21 janvier la DIAF a opéré un prélèvement sur le budget formation-support de l'ensemble des composantes pour que seuls les 25% soient disponibles. A l'intérieur du budget de chaque composante, les lignes budgétaires ont ainsi été ponctionnées, et si certaines lignes ne permettaient pas la ponction de 75%, des sommes ont été prises sur d'autres lignes pour assurer que le budget d'ensemble disponible soit seulement de 25%. Le même processus a été réalisé le 28 janvier sur le budget recherche (laboratoires).

Le vendredi 23 janvier, le rectorat a demandé à l'université de préciser comment elle définit la "continuité de service". Pour répondre à cette demande, l'équipe présidentielle a proposé de réfléchir à ce que recouvre la continuité de service le vendredi 31 janvier, avec les Directeurs de composantes et les Responsables administratifs. Jean Louis Yengué a souhaité avoir l'avis du conseil sur cette question avant la rencontre avec l'équipe présidentielle, d'où ce conseil exceptionnel.

Pour l'UFR, Claire Beausse a transmis le 29 janvier une répartition (cf. Annexe 1). En outre tous les Ordres de Mission en cours (hors conventions) ont été rejetés pour être resoumis à la validation des responsables de laboratoires et départements. Claire Beausse souligne que les dépenses de reprographie ne sont pas impactées car elles font l'objet d'un prélèvement l'année suivante.

II/ Discussions sur les impacts

Le Conseil de ce jour a donc pour objectif que nous précisions ce qui va être considéré comme « continuité de service ». Ne sont concernés que les fonds de l'Etat : Subvention de charge publique, CPER, fiscalité affectée (CVEC, TA, ...) et ANR 2025. Les salaires seront assurés

- Intervenants extérieurs :

Un invité souligne la situation critique du CFMI qui a 20 enseignants extérieurs. Une invitée note que pour certains parcours de master, il est sans doute possible d'éviter les déplacements en autorisant les enseignements en Visio. Un élu note que cela n'est pas possible pour certains enseignements pour lesquels la présence est indispensable. Il convient de noter que ce sont surtout les déplacements train (+ hôtel) qui ne peuvent être assumés par la composante pour le moment ; les intervenants peuvent venir assurer leurs enseignements avec leur véhicule personnel, les prévenir que les indemnités kilométriques seront remboursées ultérieurement.

- Manifestations à destination des étudiants ou des lycéens

Deux invités s'interrogent sur les manifestations organisées avec de nombreux extérieurs comme le Forum des Métiers qui a dû être reporté (dont le périmètre pourrait être réduit), ou le Salon des Masters. De même, les Journées Portes Ouvertes du 15 février ne peuvent être annulées.

- Voyages des étudiants (prévus dans la maquette)

Une question importante est soulevée concernant les voyages pédagogiques. Deux voyages d'envergure étaient projetés : un voyage aux Antilles en géographie, et un voyage en Italie pour la musicologie. Concernant le voyage aux Antilles, Jean-Louis Yengue pense qu'il sera possible de l'assurer par d'autres financements. Concernant le voyage en Italie, l'issue est plus incertaine dans la mesure où plusieurs sources de financement sont concernées par la réduction de 75%. L'organisatrice de ce voyage insiste sur le fait que des étudiants ont avancé des sommes pour ce voyage. Une invitée note que pour les voyages en mai, la limite des trois mois ne se pose pas.

- Organisation des Comités de Sélection

La question de l'organisation des Comités de Sélection (COS) est aussi posée. Là aussi, une seule des réunions de COS exige le présentiel. Le calendrier permet qu'elle ait lieu après mars.

- Déplacements liés au CNU

Les déplacements pour le CNU sont aussi évoqués. Si Claire Beausse dispose de la liste des membres, elle ne connaît pas à ce stade les destinations. Jean-Louis Yengue note une prochaine réunion du CNU section 23 mais elle aura lieu à Poitiers.

David Guillemain : enchaînement des échanges avec présidence. Sur les transports des intervenants

Jean-Louis Yengue conclut en remarquant qu'il a noté l'ensemble des remarques, qu'il rapportera le 31 janvier lors de la réunion des Directeurs de Composantes avec la Présidence de l'Université. Les différents départements sont invités à se réunir pour établir les dépenses prioritaires dans la limite imposée par la répartition en Annexe.

Jean-Louis Yengue suggère que des échanges pourraient être organisés de manière anticipée si des départements ne pensent pas dépenser la totalité de leur budget.

Annexe 1 : Répartition budgétaire pour se conformer aux 25% de budget.

			Dispo dans SIFAC après ajustements Dont 1 reversement de 75% des frais de reprographie	
U06C02	FORMATION	GEOGRAPHIE	NA	607,89 €
U06C03		HISTOIRE	NA	1 069,30 €
U06C04		HAA	NA	530,35 €
U06C05		MUSICO	NA	304,96 €
U06C06		PHILO	NA	585,61 €
U06C07		PSYCHO	NA	1 230,63 €
U06C08		SOCIO	NA	501,63 €
U06C23		ANTHROPO	NA	923,68 €
U06C09		CFMI	NA	10 043,77 €
U06C10		SIC	NA	776,69 €
TOTAL				16 574,49 €

			Dispo dans SIFAC après ajustement
Apprentissage	APP.GEOGRAPHIE	G062SC19	1 159,49 €
	APP. GEOGRAPHIE	G178SC23	220,87 €
	APP. PSYCHO	G064SC19	0,00 €
	APP. SIC	G168SC23	55,90 €
	APP.TRANSVERSAL	NA	1 202,50 €
TOTAL			2 638,76 €

Le responsable des services,
Eric MARCEAU

Le secrétaire de séance,
François Rigalleau

Le Directeur,
Jean Louis YENGUÉ